

COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VENDREDI 30 JUIN 2017 – 19 H

Il est procédé à l'appel :

Etaient présents : M. Alain MENSION, Maire

MMmes Karine SKOTAREK – Geneviève LECLERCQ – Christian LANGELIN – Laurent LENNE – Francis DERIN – Maria IULIANO – Michel COURTECUISSÉ – Bernard TRICOT – Pascal KACZMARCZYK – Maryline MARLIERE – Pascaline VITELLARO – Salvatore BELLU – David MORTREUX – Cédric STICKER – Renelle LOLIVIER – Bruno BARCA – Erick CHARTON – Géraldine GUEUDIN.

Etaient absents excusés représentés : MMmes Isabelle BRESSAN représentée par Geneviève LECLERCQ – Monique BOURDEAUDUCQ représentée par Maryline MARLIERE – Marie-Louise LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO – Thérèse THELLIEZ représentée par Bernard TRICOT – Anne-Josèphe RIFFELAERE représentée par Erick CHARTON – Solange LA GANGA représentée par Bruno BARCA – Betty VANGAEVEREN représentée par Alain MENSION – Sébastien MANCHE représenté par David MORTREUX.

Le quorum étant atteint, M. Alain MENSION, Maire de Raimbeaucourt, ouvre la séance. Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe, est désignée, avec l'accord du Conseil Municipal, secrétaire de séance.

1. Elections sénatoriales – Elections des délégués et des suppléants.

M. le Maire explique qu'en vue de l'élection de ses délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017, le Conseil Municipal est convoqué le vendredi 30 juin 2017 à 19 heures conformément au décret n°2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Il invite les Conseillers Municipaux à procéder à l'élection des quinze délégués et des cinq suppléants.

Deux listes sont déposées :

- « liste la majorité municipale de Raimbeaucourt », représentée par M. Alain Mension, constituée de vingt Conseillers Municipaux,
- « Raimbeaucourt ensemble et autrement », représentée par M. Erick Charton, constituée de quatre Conseillers Municipaux.

M. le Maire rappelle que l'élection se déroule au scrutin secret, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel et que les Conseillers Municipaux voteront une première fois pour les délégués et une seconde pour les suppléants à l'aide des bulletins de vote mis à leur disposition.

M. le Maire met en place le bureau électoral constitué de lui-même, président, des deux Conseillers Municipaux les plus âgés : M. Francis Derin, Mme Maria Iuliano, des deux Conseillers Municipaux les

plus jeunes : Mme Renelle Lolivier, M. Cédric Sticker, qui sont présents à l'ouverture du scrutin, et du secrétaire : Mme Karine Skotarek.

DEROULEMENT DU SCRUTIN

● Election des délégués

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet.

✦ Résultats

- Effectif légal du Conseil Municipal : 27
- Conseillers Municipaux en exercice : 27
- nombre de présents : 19
- nombre de votants : 27
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 0
- suffrages exprimés : 27

- nombre de voix obtenu :
 - « Liste la majorité municipale de Raimbeaucourt » : 23, soit onze mandats,
 - « Raimbeaucourt ensemble et autrement » : 4, soit deux mandats.

Les deux mandats restants sont attribués à la plus forte moyenne obtenue par la « Liste la majorité municipale de Raimbeaucourt ». Cette dernière obtient donc treize mandats.

● Elections des suppléants

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet.

✦ Résultats

- Effectif légal du Conseil Municipal : 27
- Conseillers Municipaux en exercice : 27
- nombre de présents : 19
- nombre de votants : 27
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 0
- suffrages exprimés : 27

- nombre de voix obtenu :
 - « Liste la majorité municipale de Raimbeaucourt » : 23, soit trois mandats,
 - « Raimbeaucourt ensemble et autrement » : 4, soit zéro mandat.

Les deux mandats restants sont attribués à la plus forte moyenne obtenue par la « Liste la majorité municipale de Raimbeaucourt ». Cette dernière obtient donc cinq mandats.

Sont proclamés élus :

✦ délégués

- 1) MENSION Alain
- 2) SKOTAREK Karine
- 3) LANGELIN Christian
- 4) LECLERCQ Geneviève
- 5) COURTECUISSÉ Michel
- 6) BRESSAN Isabelle
- 7) DERIN Francis
- 8) IULIANO Maria
- 9) BELLU Salvatore
- 10) LEMAIRE Marie-Louise
- 11) MORTREUX Davis
- 12) VITELLARO Pascaline
- 13) STICKER Cédric
- 14) CHARTON Erick
- 15) RIFFELAERE Anne-Josèphe

✦ suppléants

- 14) LOLIVIER Renelle
- 15) TRICOT Bernard
- 16) BOURDEAUDUCQ Monique
- 17) LENNE Laurent
- 18) MARLIERE Maryline

M. le Maire invite le bureau électoral à signer les procès-verbaux de l'élection, rappelle que l'arrêté préfectoral en date du 20 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire était joint en annexe de la convocation à la réunion pour notification aux élus ainsi qu'une fiche pratique relative au déroulement du scrutin, documents également consultables dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie ainsi que sur le site Internet de la commune et il clôt la séance.